



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. limitée
30 avril 2010
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission de l'investissement, des entreprises et du développement
Deuxième session
Genève, 26-30 avril 2010

**Projet de rapport de la Commission de l'investissement, des
entreprises et du développement sur sa deuxième session**

Table des matières

	<i>Page</i>
Résumé du Président	2
A. Rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les politiques de développement des entreprises et le renforcement des capacités pour la science, la technologie et l'innovation	2
B. Rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement au service du développement	3

Résumé du Président

A. Rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les politiques de développement des entreprises et le renforcement des capacités pour la science, la technologie et l'innovation (point 3 a) i) de l'ordre du jour)

1. La Commission a pris note du rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les politiques de développement des entreprises et le renforcement des capacités pour la science, la technologie et l'innovation sur sa deuxième session. Cette réunion d'experts, qui a eu lieu du 20 au 22 janvier 2010, avait pour objectif de déterminer les éléments clefs d'un cadre général pour l'entrepreneuriat et d'un cadre général pour l'innovation, ainsi que des moyens efficaces de suivre et d'évaluer les résultats des activités relatives à l'entrepreneuriat et à la science, à la technologie et à l'innovation (STI) dans les pays en développement. M. Anas Alami Hamedane, Vice-Président/Rapporteur de la Réunion, a présenté le rapport de celle-ci.

2. Le Vice-Président/Rapporteur a souligné l'importance de l'entrepreneuriat et de l'innovation comme éléments clefs de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté, ainsi que pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Il a également souligné l'importance d'un cadre général de la CNUCED pour le développement de l'entrepreneuriat et le répertoire correspondant de bonnes pratiques, qui reposait sur six grands éléments: a) un environnement général propice à l'entrepreneuriat; b) la sensibilisation à l'importance des politiques de l'entrepreneuriat et de la constitution de réseaux; c) la formation à l'entrepreneuriat et le perfectionnement des compétences; d) l'accès au financement; e) la modernisation et l'innovation technologiques; et f) le cadre réglementaire.

3. Le Vice-Président/Rapporteur a déclaré que la science, la technologie et l'innovation étaient d'importants moteurs d'une économie fondée sur le savoir et d'un développement économique durable, et qu'il fallait élaborer des politiques de la STI qui soient cohérentes et pragmatiques, adaptées aux réalités, aux possibilités et aux perspectives des pays en développement. À cet égard, les experts avaient relevé que les capacités limitées d'analyser des données relatives à la STI et le manque d'indicateurs de la STI comparables au niveau international constituaient un problème pour l'élaboration de politiques pragmatiques; d'où la nécessité de promouvoir l'élaboration d'indicateurs de la STI pour la conception, l'application et l'évaluation des politiques, qui soient adaptés aux réalités des pays en développement.

4. Les experts avaient défini une série de résultats pragmatiques pouvant résulter de la réunion, dont la poursuite de l'établissement par la CNUCED d'un répertoire de bonnes pratiques sur les politiques de l'entrepreneuriat aux fins de la définition d'un cadre général cohérent pour le développement de l'entrepreneuriat et en tant que mécanisme d'échange d'informations entre experts. Ils avaient également demandé à la CNUCED de continuer d'élaborer un ensemble d'indicateurs essentiels pour évaluer l'efficacité des politiques de l'entrepreneuriat, en tenant compte des meilleures pratiques et des enseignements tirés de l'expérience d'autres institutions et acteurs compétents. Cet ensemble d'indicateurs, avec le cadre général, fournirait un outil pour la formulation de politiques de développement de l'entrepreneuriat dans les pays en développement et les pays en transition.

5. Le Vice-Président/Rapporteur a également signalé que les experts avaient demandé à la CNUCED de renforcer ses travaux de recherche et d'analyse sur la problématique de la STI et de faciliter le dialogue en la matière. Ils avaient invité la CNUCED à poursuivre les

examens de la politique nationale de la STI dans les pays en développement, et de continuer de coopérer avec d'autres organisations internationales, régionales et nationales et avec diverses parties intéressées pour élaborer des indicateurs pertinents de la STI, qui permettraient de formuler des recommandations valables en la matière. Enfin, les experts avaient invité la CNUCED à coopérer avec d'autres organisations et parties intéressées pour aider les pays en développement – en particulier les PMA – à recueillir et analyser des données sur la STI, et les décideurs à élaborer des politiques de la STI axées sur le développement.

B. Rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement au service du développement (point 3 a) iii) de l'ordre du jour)

1. La deuxième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement au service du développement, dont le thème était «Investissement étranger direct, investissement intérieur et développement: renforcer les capacités productives», avait été consacrée à l'examen d'éléments jouant un rôle essentiel dans les synergies entre investissement intérieur et investissement étranger direct dans une optique de développement dans le domaine des interactions macroéconomiques, ainsi que de deux cas concrets – l'agriculture et les changements climatiques.

2. Il avait été indiqué que les incidences positives de l'investissement étranger direct (IED) dépendaient d'un certain nombre de conditions et que ces apports de capitaux étrangers n'avaient pas toujours des conséquences favorables au développement. Toutefois, compte tenu de la faiblesse de l'investissement intérieur, en particulier dans les pays les moins avancés, l'IED pouvait contribuer au stock de capital et apporter de nouvelles technologies, qui pourraient concourir à la réalisation des objectifs de développement stratégiques et à long terme des pays. L'IED pouvait remplacer, compléter ou renforcer la formation de capital par les entreprises locales.

3. Quelques experts avaient cependant fait valoir que la diversité des incidences de l'IED sur l'investissement intérieur selon les pays et les régions semblaient plaider en faveur d'une coordination entre les stratégies nationales de développement et les politiques d'investissement afin d'optimiser les synergies entre IED et investissement intérieur. Les rôles de l'IED et de l'investissement local, et leurs relations dans le cadre du processus de développement, étaient aujourd'hui revus à la lumière de la crise financière. Il était nécessaire de promouvoir un environnement propice à des investissements pouvant contribuer au développement et au transfert de technologie.

4. Dans les pays en développement, il était urgent d'investir davantage dans l'agriculture. L'investissement intérieur et l'investissement étranger pouvaient y contribuer. Les experts avaient examiné les possibilités de créer des synergies entre les deux et de les renforcer, et avaient débattu des options possibles et des exemples proposés à cet égard. Ils avaient aussi examiné les avantages et les inconvénients des IED dans l'agriculture; les seconds tenaient notamment à un moindre accès des agriculteurs locaux à l'eau et à la terre, aux conséquences déstabilisatrices pour la société et à la perte éventuelle d'emplois agricoles résultant de gains d'efficacité. Les problèmes liés à la propriété foncière, à l'accès à la terre et à l'«accaparement de terres» ont été mis en lumière, et des solutions possibles ont été examinées.

5. Les experts avaient estimé que les STN pouvaient participer à la production agricole non seulement par le biais de l'IED, mais aussi par des modes d'entrée sans participation au capital, tels que l'agriculture contractuelle. Ils avaient examiné quelques mesures visant

spécifiquement à promouvoir l'agriculture contractuelle et à la rendre profitable pour les agriculteurs locaux.

6. Plusieurs experts avaient souligné les raisons de la faiblesse de l'IED dans l'agriculture, dont les subventions et les restrictions en matière de propriété foncière, y compris d'accès à la terre. L'importance des STN dans le développement agricole avait été évoquée, tout comme la nécessité d'appliquer des principes pour un investissement international responsable dans l'agriculture.

7. Concernant les changements climatiques, les experts avaient déclaré qu'il était indispensable de créer des interactions étroites entre investisseurs étrangers et investisseurs nationaux, car les besoins en investissements pour l'atténuation et l'adaptation seraient colossaux au cours des prochaines décennies. En outre, il serait crucial de savoir comment encourager les investisseurs privés, nationaux et étrangers, à mettre au point ou à diffuser les technologies ou les compétences nécessaires. Les experts avaient noté que les investissements, aussi bien intérieurs qu'étrangers, liés à la problématique des changements climatiques, étaient un phénomène relativement nouveau et que les régimes applicables étaient encore en cours d'élaboration dans les pays. Ils avaient par ailleurs examiné les problèmes associés au Mécanisme pour un développement propre. Outre les mécanismes internationaux, les pays en développement pouvaient se lancer dans la création de marchés pour les technologies à faible intensité de carbone, comme certains le faisaient déjà. Des IED à faible intensité de carbone pouvaient contribuer à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation aux effets de ces changements dans les pays en développement, et aider à faire face aux contraintes imposées par ce phénomène.
